

Novembre 2021

La lettre NATURA 2000

LA LETTRE D'INFORMATION NATURA 2000

EDITORIAL

Entre les grandes étendues dunaires, qui s'offrent en balcon sur la mer, et les garrigues boisées d'ajoncs et de pins maritimes, personne ne peut rester insensible aux beautés de nos paysages côtiers.

En plus de leur intérêt géologique et paysager, les littoraux offrent des habitats naturels remarquables, entre falaises, estuaires, dunes ou encore pelouses calcicoles exposées aux vents marins. Sur ces sites s'expriment des végétations remarquables, à l'image de celles des parois crayeuses verticales, ou des pelouses littorales typiques du Boulonnais.

Les espèces animales ne sont pas en reste : Murin des marais, Agrion de mercure (photo ci-dessous), Vertigo étroit ou encore Phoque gris peuvent y être retrouvées. Outre la faune et la flore, ces paysages uniques attirent également de nombreux visiteurs, touristes et habitants. Un équilibre doit donc être trouvé pour concilier l'objectif de préservation des milieux naturels avec celui du développement du territoire. C'est pourquoi, de Sangatte à Wimereux, jusqu'en Baie de Canche, 4 sites de la bande littorale



du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale sont classés Natura 2000. Ainsi, différents acteurs du territoire sont réunis autour d'objectifs communs de préservation des milieux naturels et de sensibilisation du public. Natura 2000 permet de réguler l'urbanisation des bandes côtières et de sauvegarder l'habitat d'espèces fragiles et de profiter encore longtemps de ces espaces naturels à la beauté unique.



du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale sont classés Natura 2000.

Ainsi, différents acteurs du territoire sont réunis autour d'objectifs communs de préservation des milieux naturels et de sensibilisation du public. Natura 2000 permet de réguler l'urbanisation des bandes côtières et de sauvegarder l'habitat d'espèces fragiles et de profiter encore longtemps de ces espaces naturels à la beauté unique.

Sophie WAROT-LEMAIRE,
Conseillère Départementale
Présidente du Parc naturel régional

